



NOMBRE DE PLACES EN CHAMPIONNATS DE FRANCE U15 ELITE ET U18 ELITE (SAISON 2023-2024)

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input checked="" type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS

Nombre de pièces jointes : 2

Information

Echéance de réponse : Mardi 28 février 2023 midi et Jeudi 1^{er} juin 2023 midi

Vous trouverez en pièce jointe le document faisant apparaître le nombre de places attribuées par Ligue Régionale pour la saison 2023-2024 en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite, validé au Bureau Fédéral du 13 janvier 2023.

Comme lors des saisons précédentes, le nombre de places attribué à chaque Ligue Régionale a été défini au regard du nombre de licencié(e)s des catégories d'âge correspondantes dans chaque Ligue Régionale, après prise en compte des places attribuées pour le compte des Pôles Espoirs (U15 Elite) et des Centres de Formations agréés ou Centres d'Entraînement labellisés (U18 Elite).

Cependant, le Comité Directeur du 22 avril 2022 a validé deux modifications concernant l'attribution des places en Championnat de France U15 Elite :

- **Attribution d'une place complémentaire pour les Ligues Régionales ne possédant qu'un seul Pôle Espoirs et comptabilisant au minimum 3 000 licenciés dans la catégorie d'âge et du genre concernés ;**
- **Attribution des places par Ligue Régionale pour 2 saisons.**

Concernant le second point, nous précisons que c'est bien le nombre de places qui est attribué pour 2 saisons en Championnats de France U15 Elite, cela ne signifie donc pas forcément que ces places doivent être attribuées aux mêmes groupements sportifs durant les 2 saisons.

En outre, le document joint récapitule également le cahier des charges établi conjointement avec la Direction Technique Nationale.

Le planning général pour l'attribution des places et la validation des équipes concernant les Ligues Régionales est le suivant :

- **Avant le mardi 28 février 2023 midi**, nous vous remercions de bien vouloir compléter le formulaire concernant le nombre de places retenues par votre Ligue Régionale dans chaque division, disponible via le lien suivant :

[Lien vers le FORMULAIRE](#)

Si vous souhaitez des places supplémentaires, nous vous remercions de l'indiquer dans le champ « Commentaires » de la division concernée.

Les Ligues Régionales bénéficiant d'une ou plusieurs place(s) mais n'ayant pas de club suffisamment structuré et compétitif pour jouer dans ces championnats lors de la saison 2023-2024, pourront rendre la place à la FFBB. Les places rendues deviendront ainsi des places réservées FFBB. Ces places réservées ne seront attribuées que pour une seule saison, y compris en Championnats de France U15 Elite.

- Validation des modifications (places rendues/attribuées) lors d'un **Bureau Fédéral courant mars 2023**.
- **Avant le jeudi 1^{er} juin 2023 midi**, merci de bien vouloir nous transmettre les candidatures retenues pour évoluer dans ces compétitions, selon un classement motivé.
- Validation des équipes transmises par les Ligues Régionales lors du **Bureau Fédéral courant juin 2023**.

En parallèle de ce processus habituel, les clubs souhaitant une place en Championnat de France U15/U18 Elite devront obligatoirement déposer une pré-candidature directement auprès de la Commission Fédérale 5x5 **au plus tard le lundi 20 février 2023 midi**.

Celle-ci informera les Ligues Régionales concernées des pré-candidatures reçues, afin qu'elles puissent avoir une visibilité sur les clubs postulants.

Les clubs seront informés des modalités et des différentes prérogatives requises pour être engagés en Championnat de France U15/U18 Elite, mais nous vous invitons également à diffuser le message auprès de vos clubs.

Chaque Ligue Régionale devra étudier les pré-candidatures reçues et transmises par la Commission Fédérale 5x5, et fournir **un classement de ses candidatures faisant état de tous les dossiers étudiés**, en complétant les formulaires en ligne accessibles via les liens suivants :

[NFU15 ELITE](#)

[NMU15 ELITE](#)

[NFU18 ELITE](#)

[NMU18 ELITE](#)

Ceux-ci devront être complétés avec les différentes informations demandées afin d'officialiser la/les candidature(s) retenue(s) et validée(s) par votre Ligue Régionale.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir un formulaire pour chaque division.

Ces formulaires doivent être complétés selon un classement des candidatures. Toutes les équipes ayant candidaté pour une place en Championnat de France Jeunes, y compris celles dont la

candidature n'a pas été retenue, devront donc apparaître, dans l'ordre établi par votre Ligue Régionale au regard du cahier des charges des divisions.

En revanche, les clubs possédant un Centre de Formation agréé et/ou un Centre d'Entraînement labellisé ayant l'obligation de participer au Championnat de France U18 Elite, il n'est pas nécessaire de renseigner ces équipes dans le formulaire correspondant.

Nous vous remercions de nous retourner l'ensemble des formulaires **avant le 1^{er} juin 2023 midi**.

Enfin, vous trouverez ci-dessous des compléments d'informations selon le championnat.

Championnats de France U15 Elite :

« Les potentiels nationaux, et en particulier les joueurs des pôles, doivent être en priorité dirigés vers une équipe en Championnat de France U15 Elite où ils pourront poursuivre leur formation afin de préparer nos équipes de France de demain. »

A ce titre, les Ligues Régionales conservent une place par Pôle Espoirs (colonne 2 des tableaux en Nationale U15 Elite).

En outre, les Ligues Régionales ne possédant qu'un seul Pôle Espoirs mais comptabilisant plus de 3000 licenciés dans la catégorie d'âge et du genre concernés se voient attribuer une place supplémentaire (colonne 3 des tableaux joints en Nationale U15 Elite).

Championnats de France U18 Elite :

« La Fédération souhaite conserver les meilleurs clubs fédéraux qui font de la formation depuis longtemps, tout en incitant les clubs professionnels à poursuivre, voire développer leurs efforts en matière de formation de jeunes potentiels et jeunes talents. L'objectif prioritaire reste les meilleurs jeunes au meilleur niveau dans les meilleures équipes ».

Les places attribuées au titre des obligations règlementaires (Colonnes 2 et 3) sont automatiques. Les clubs concernés ont l'obligation de participer (cf. annexe pour avoir la liste des clubs).

Nous restons, bien entendu, à votre disposition afin de répondre à vos questions ou pour compléter votre information.

Contact

Tél : 01.53.94.25.42.

E-mail : sportive@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Pratiques Fédérales	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-01-13 5-CF5x5 Note Nombre de places en Championnats de France U15 Elite et U18 Elite (Saison 2023-2024) - VFIN	